

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX**

Délibération n° DE_2026_047 du vendredi 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 7	
Présents : 5	Absent : 1
Représenté : 1	Votants : 6
POUR : 6	CONTRE : 0
Abstention : 0	

Le cinq juin deux mille vingt-six à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de COURTIAL Anne.

Présents : COURTIAL Anne, ENGELHARD Coen, COT Mélanie, PUJOL Christophe, PAULY Antoine

Absents : BROS FACER Virginie, GALY Jean-Claude

Procuration : BROS FACER Virginie représentée par COURTIAL Anne

Secrétaire de séance : COT Mélanie

Date de convocation : 01/06/2026

Date d'affichage : 01/06/2026

Attribution de subvention à l'association le Belvédère

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril dernier, la subvention à l'association Castétoise « le Belvédère » avait été ajournée dans l'attente de la tenue de l'assemblée générale et de la transmission des informations nécessaires au vote de la subvention.

L'Assemblée Générale, à laquelle le Conseil Municipal a été convié, s'est tenue le 2 mai 2026. Le rapport moral et financier a été présenté.

Madame la Maire rappelle que le Budget Primitif Principal 2026 prévoit la somme de 2 250 € à l'article 65748 et que le Conseil Municipal a déjà délibéré en faveur de subventions pour l'année 2026 d'un montant de 2 190 €.

Vu le rapport moral et financier présenté,
Vu la somme disponible à l'article 65748 du Budget Primitif Principal 2026 de 60 €,
Vu l'intérêt communal de soutenir une association locale à visée de dynamisation citoyenne et économique,
Madame la Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention à l'association « le Belvédère » à hauteur de 60 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de verser une subvention à l'association "le Belvédère" d'un montant de 60 € ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette

Date de transmission de l'acte: 11/06/2026

Date de reception de l'AR: 11/06/2026

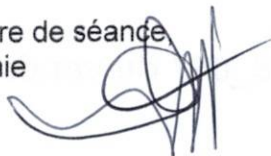
009-210900841-DE_2026_047-DE

A G E D I

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Castex, le 05/06/2026

La secrétaire de séance
COT Mélanie



Madame La Maire
Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 11 JUIN 2026
Après dépôt en sous-préfecture le 11 JUIN 2026
Après publication ou notification le 11 JUIN 2026

Date de transmission de l'acte: 11/06/2026
Date de réception de l'AR: 11/06/2026
009-210900841-DE_2026_047-DE
A G E D I